

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER LE MERCRIDI 26 NOVEMBRE 2025 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES, MAIRESSES ET REPRÉSENTANTE SUIVANTS :

MESDAMES

- MARYSE BERNARD, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- GABRIELLE BRISEBOIS, Ville de Montmagny
- CHANTAL CÔTÉ, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- CHANTAL GODIN, municipalité de Berthier-sur-Mer
- SYLVIE LAPOINTE, municipalité de Lac-Frontière
- GLADYS MERCIER, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- MÉLYSSA TALBOT BLAIS, représentante de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

MESSIEURS

- GUY BOIVIN, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- CLAUDE DUMAS, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- ÉRIC GERVAIS-DESPRÉS, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- DANIEL MERCIER, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- ALAIN ROBERT, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- MAX-LAURENT VIDAL, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. FRÉDÉRIC JEAN, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale et M. Daniel Racine, directeur général adjoint.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2025-11-19

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la séance du 26 novembre 2025 soit adopté avec Varia ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec varia ouvert
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Séance du 11 novembre 2025
4. RENCONTRE
 - 4.1 Rencontre avec la direction du CSSCS
 - 4.2 Alliance de l'Énergie de l'Est
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Administration
 - 5.1.1 Adoption du budget 2026
 - 5.1.2 Avis de motion – Règlement no 2026-124 relatif à la répartition des quotes-parts et à leur versement pour l'année 2026
 - 5.1.3 Rémunération
 - 5.1.3.1 Échelons salariaux
 - 5.1.3.2 Ajustements du salaire des élus
 - 5.1.4 Séances du Conseil de la MRC de Montmagny en 2026
 - 5.1.5 Comités - Nomination
 - 5.1.6 Services en inspection en bâtiment pour 2026

- 5.1.7 Party de Noël
- 5.1.8 Fermeture des bureaux durant les fêtes
- 5.1.9 Boues de fosses septiques – Années 2025 et 2026
- 5.2 Ressources humaines
 - 5.2.1 Période probatoire
- 5.3 MADA – Tableau de suivi de la démarche
- 5.4 Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) – Appui à deux projets
- 5.5 Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny – Consultation publique
- 5.6 Ateliers IA
- 5.7 Projet de communication concertée en C-A - Plan Climat
- 5.8 Contrat pour la collecte des matières recyclables à l'Isle-aux-Grues – Années 2026 et 2027
- 5.9 Évaluation foncière- Dossier TAQ – Mandat à un avocat
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Avis de conformité ou d'opportunité
 - 6.1.1 Projet déposé séance tenante le cas échéant
 - 6.2 Culture et patrimoine
 - 6.2.1 Deuxième avenant à l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches 2022-2027
 - 6.3 Bilan des événements en aménagement et mise en valeur du territoire
 - 6.3.1 Forum Territoire en santé durable
 - 6.3.1.1 PDZA
 - 6.3.1.2 Plan Climat
 - 6.3.1.3 Schéma d'aménagement et de développement
 - 6.3.2 Bilan de saison et perspective hiver en tourisme
 - 6.4 Bassin incendie (Lac Adélard) au centre du village de Notre-Dame-du-Rosaire
 - 6.5 Projet - Noyaux villageois
 - 6.6 Projets régionaux
 - 6.6.1 Entente de regroupement pour services animaliers « Projet FRR volet coopération intermunicipale »
 - 6.6.2 Autres projets
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 RAPPEL - Avis de mise en candidature au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de novembre 2025
 - 8.2 Affectation à l'exercice 2025
- 9. ÉLECTIONS À LA PRÉFECTURE
 - 9.1 Poste de préfet.ète
 - 9.1.1 Dépôt des candidature.s reçue.s
 - 9.1.2 Élection
 - 9.2 Poste de préfet.ète suppléant.e
 - 9.2.1 Dépôt des candidature.s reçue.s
 - 9.2.2 Élection
- 10. SIGNATAIRES DES COMPTES BANCAIRES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. VARIA OUVERT
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2025

2025-11-20

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL CÔTÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU**

QUE le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2025 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DU CSSCS

Une rencontre a eu lieu avec Mme Rachel Bégin, directrice générale, et Mme Dany Grégoire, directrice générale adjointe au CSSCS afin de nous informer des principaux dossiers et de la mission du CSSCS. De plus, compte tenu de la consultation publique en cours concernant la nouvelle politique de maintien et de fermeture des écoles, le CSSCS mentionne qu'il a bien reçu les préoccupations décrites dans le mémoire déposé conjointement par les MRC de Montmagny et de L'Islet et que la consultation prévue à la fin novembre 2025 a été reportée au 7 janvier 2026.

4.2 ALLIANCE DE L'ÉNERGIE DE L'EST

Sans objet.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ADMINISTRATION

5.1.1 Adoption du budget 2026

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2026;
 - CONSIDÉRANT que ces prévisions ont été élaborées à la suite de la séance de travail du Comité du budget tenue le 27 octobre dernier et de la séance de travail du Conseil des maires de la MRC de Montmagny tenue le 11 novembre 2025;
- * Le vote est demandé sur cette proposition par le préfet. Vote contre : Mme Gabrielle Brisebois, Ville de Montmagny. Il n'y a donc pas de majorité en population et en vote (double majorité) contre cette proposition.

2025-11-21

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT
ET ADOPTÉ SUR DIVISION***

QUE les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2026, comportant des dépenses de 8 090 497 \$ (incluant un service de la dette de 237 600 \$), des revenus de 4 368 344 \$ (incluant une affectation de revenus reportés et d'appropriation de surplus de 86 980 \$) pour une répartition (quote-part) aux municipalités de 3 722 153 \$, soient acceptées.

ADOPTÉ

5.1.2 Avis de motion – Règlement N° 2026-124 relatif à la répartition des quotes-parts et à leur versement pour l'année 2026

AVIS DE MOTION

Je, ALAIN ROBERT, maire de la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, donne par les présentes un avis de motion à l'effet que la MRC de Montmagny adoptera, le mardi 20 janvier 2026, le règlement N° 2026-124 relatif à la répartition des quotes-parts et à leur versement pour l'année 2026.

(signé)

ALAIN ROBERT

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY**

RÈGLEMENT N° 2026-124

RÈGLEMENT N° 2026-124 RELATIF À LA RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS ET À LEUR VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2026

Avis de motion :	26 novembre 2025
Adoption prévue :	20 janvier 2026
Approbation du ministre :	N/A
Publication prévue :	28 janvier 2026

- CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny peut fixer par règlement les critères de répartition de ses quotes-parts en vertu de l'article 205 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
- CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dûment été donné à la session du 26 novembre 2025 avec dépôt d'un projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR _____
ET UNANIMENT RÉSOLU

QU'un règlement portant le numéro 2026-124 soit et est adopté et qu'il soit statué et décreté par le Conseil ce qui suit :

ARTICLE 1 - TITRE

Le présent règlement porte le titre de « RÈGLEMENT N° 2026-124 RELATIF À LA RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS ET À LEUR VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2026 ».

QUOTES-PARTS DE LA PARTIE 1

ARTICLE 2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Les dépenses d'administration générale, d'aménagement et de mise en valeur du territoire sont et seront réparties, pour l'année 2026, au prorata de la « richesse foncière uniformisée » de chaque municipalité telle que définie par la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ARTICLE 3 - RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Les dépenses de la fonction « Rémunération des élus » sont et seront réparties, pour l'année 2026, à un coût fixe égal pour chaque municipalité. Ces dépenses sont : la rémunération pour la participation aux séances du Conseil et aux réunions de travail précédant ces séances.

ARTICLE 4 – PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

4.1 ADMINISTRATION, DÉVELOPPEMENT ET PROJETS RÉGIONAUX

Les dépenses d'administration en promotion et développement du territoire et la contribution pour les projets régionaux sont et seront réparties, pour l'année 2026, au prorata de la « richesse foncière uniformisée » de chaque municipalité telle que définie par la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ARTICLE 5 – BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Les dépenses pour le financement de l'activité « Boues de fosses septiques » sont et seront réparties, par unité de résidences isolées permanentes et/ou saisonnières de chaque municipalité.

ARTICLE 6 – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les dépenses pour le financement de l'activité « Gestion des matières résiduelles » sont et seront réparties, pour l'année 2026, au prorata de la « richesse foncière uniformisée » de chaque municipalité telle que définie par la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ARTICLE 7 – COURS D'EAU

Les dépenses pour le financement de l'activité « Cours d'eau » sont et seront réparties, pour l'année 2026, au prorata de la « richesse foncière

uniformisée » de chaque municipalité telle que définie par la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ARTICLE 8 – SÉCURITÉ INCENDIE

Les dépenses pour le financement de l'activité « Sécurité incendie » sont et seront réparties, pour l'année 2026, au prorata de la « richesse foncière uniformisée » de chaque municipalité telle que définie par la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ARTICLE 9 – ÉVALUATION FONCIÈRE

Les dépenses pour le financement de l'activité « Évaluation foncière » sont et seront réparties, pour l'année 2026, de la façon suivante :

- 1) Montant de base reconnu en 2003 selon l'annexe 1 au montant de 441 142 \$ pour chaque municipalité;
- 2) L'excédent des dépenses d'évaluation foncière, par rapport au montant de base 2003, pour 2026, sont et seront réparties au prorata de la moyenne arithmétique des trois critères suivants :
 - . La richesse foncière uniformisée 2026;
 - . Le nombre de dossiers au sommaire du rôle 2026;
 - . Le nombre de changements au rôle d'évaluation foncière au sommaire du rôle 2026.

ARTICLE 10 – ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

Les dépenses pour le financement de l'Édifice Amable-Bélanger sont et seront réparties, pour l'année 2026, au prorata de la « richesse foncière uniformisée » de chaque municipalité telle que définie par la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ARTICLE 11 – CONGRÈS FQM

Les dépenses de la fonction « Congrès FQM » sont et seront réparties, pour l'année 2026, à un coût fixe pour chaque municipalité, à l'exception de la Ville de Montmagny qui participe directement au congrès de l'UMQ et qui n'aura pas de quote-part pour cette dépense.

ARTICLE 12 – TOURISME

Les dépenses de la fonction « Tourisme » sont et seront réparties, pour l'année 2026, à un coût fixe déterminé pour chaque municipalité.

ARTICLE 13 – TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

Les dépenses de la fonction « Transport collectif et adapté » sont et seront réparties, pour l'année 2026, à un coût fixe déterminé pour chaque municipalité.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 14 – AUTRES DISPOSITIONS

Le tableau des montants de quotes-parts imposées aux articles 2 à 12 est joint en annexe A du présent règlement. Les quotes-parts 2026 totalisent une somme de 3 722,153 \$.

ARTICLE 15 – VERSEMENT DES QUOTES-PARTS

Le versement des quotes-parts se fera en 3 versements, soit le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre 2026.

ARTICLE 16 – ABROGATION DE RÈGLEMENT

Le présent règlement abroge le règlement N° 2025-119 ainsi que tout autre règlement non ici mentionné mais en contravention avec le présent règlement.

ARTICLE 17 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Frédéric Jean, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et gref.-trés.

5.1.3 Rémunération

5.1.3.1 Échelons salariaux

- CONSIDÉRANT qu'en novembre 2024, des échelons salariaux ont été déposés et adoptés pour les années 2025-2028 pour le personnel, employés.es et cadres de la MRC;
- CONSIDÉRANT également que ceux-ci avaient été travaillés avec une firme embauchée pour cet exercice;
- CONSIDÉRANT qu'aucun échelon n'avait été adopté pour la direction générale de la MRC de Montmagny;

2025-11-22

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL CÔTÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU**

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny adopte des échelons pour la direction générale de la MRC de Montmagny et que le salaire respectif de la directrice générale et du directeur général adjoint soit ajusté pour 2026 avec un horaire de 35 h/sem. (au lieu de 32,5 h/sem.) dans un nouvel échelon.

ADOPTÉ

5.1.3.2 Ajustements du salaire des élus

- CONSIDÉRANT le Règlement sur la rémunération des élus;

2025-11-23

**IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE LAPOINTE
ET UNANIMENT RÉSOLU**

QUE la rémunération des élus pour l'année 2026 soit indexée de 3,3 %.

ADOPTÉ

5.1.4 Séances du Conseil de la MRC de Montmagny en 2026

- CONSIDÉRANT le projet de calendrier des séances pour l'année 2026 déposé au Conseil de la MRC;
- CONSIDÉRANT qu'il est également nécessaire de déterminer la séance itinérante de juillet 2026;
- CONSIDÉRANT les avantages reliés à cette formule permettant la présentation des attraits, services et entreprises de la municipalité « hôte »;

2025-11-24

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL GODIN
ET UNANIMENT RÉSOLU**

QUE, conformément à l'article 148 du *Code municipal*, le calendrier des séances 2026, incluant la session itinérante de juillet à St-Fabien-de-Panet, soit accepté et adopté par le Conseil de la MRC de Montmagny

pour la tenue des séances régulières du Conseil de la MRC de Montmagny;

PROJET DES SÉANCES DU CONSEIL 2026

Mardi 20 janvier 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 10 février 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 10 mars 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 14 avril 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 12 mai 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 9 juin 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 14 juillet 2026 – Séance itinérante

Saint-Fabien-de-Panet – 16 h 30

(Salle communautaire, 213, rue de la Salle)

Mardi 8 septembre 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 13 octobre 2026 – Salle 302 – 19 h

Mardi 10 novembre 2026 – Salle 302 – 19 h

Mercredi 25 novembre 2026 – Salle 302 – 19 h

QUE, conformément à l'article 148 et ss. du *Code municipal*, la greffière-trésorière donne un avis public du contenu du calendrier.

ADOPTÉ

5.1.5 Comités – Nomination

2025-11-25

**IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU**

QUE les représentants sur les comités soient les suivants :

LISTE DES COMITÉS 2026

COMITÉ DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Madame Chantal Côté
Monsieur Bruno Gagné
Monsieur Daniel Mercier

Au besoin

COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Madame Chantal Côté
Monsieur Alain Robert
Madame Gabrielle Brisebois

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Frédéric Jean
Monsieur Bruno Gagné
Monsieur Guy Boivin
Madame Chantal Godin
Madame Gabrielle Brisebois
Madame Chantal Côté
Madame Nancy Labrecque, DG, MRC

2 à 3 fois/année

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Madame Chantal Côté, mairesse de Cap-Saint-Ignace
Monsieur Frédéric Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Monsieur Daniel Racine, citoyen
Monsieur Guillaume St-Pierre, agriculteur
Monsieur Mario Allaire, agriculteur
Monsieur Robert Beaumont, agriculteur
Monsieur René Tétu, agriculteur (substitut)

Au besoin

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

À nommer éventuellement si dossier inter-MRC

Au besoin (cours d'eau inter-MRC)

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Guy Boivin
Madame Gabrielle Brisebois
Madame Chantal Côté
Monsieur Claude Dumas
Madame Chantal Godin
Monsieur Daniel Mercier

2 fois/année (schéma révisé en préparation)

COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Claude Dumas
Madame Gabrielle Brisebois
Madame Gladys Mercier
Madame Chantal Côté
Monsieur Daniel Racine

COMITÉ AVISEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DU PACTE RURAL (COMITÉ RÉMUNÉRÉ) (FRR VOLET 2 (anciennement volets 2 et 3)) ET DE VITALISATION FRR VOLET 3 (anciennement volet 4)

Monsieur Alain Robert
Monsieur Guy Boivin
Monsieur Frédéric Jean
Monsieur Daniel Mercier
Madame Maryse Bernard
Monsieur Bruno Gagné
Madame Gladys Mercier

3 à 4 fois/année

COMITÉ ENTENTE CULTURELLE ET PATRIMOINE (COMITÉ RÉMUNÉRÉ POUR LES ÉLUS)

Monsieur Éric Gervais
Monsieur Réal Fontaine
Madame Chantal Godin
Monsieur Patrick Morency
Madame Catherine Plante
À compléter au besoin

1 à 2 fois/an

COMITÉ AEQ (Maintenant ACCÈS RÉSEAU ENTREPRISE)

Résolution adoptée à la séance du 11 novembre 2025.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT (CLD)

Madame Diane Collin
Monsieur Jean-Denis Hudon
Monsieur André Dufresne

COMITÉ TOURISME

Hébergement : 2 sièges	Julie Roy, Hôtel L'Oiselière
	Antoine-Samuel Boulet, Hôtel-Motel Centre-Ville
Municipalités : 4 sièges	Chantal Godin, mairesse, Berthier-sur-Mer
	Gabrielle Brisebois, mairesse, Montmagny
	Sonia Isabelle, conseillère, Cap Saint-Ignace
	Éric Gervais-Després, maire, Isle-aux-Grues
Agrotourisme/restauration : 1 siège	Jean-François Ritt, Domaine Ritt
Attrait majeur : 3 sièges (LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, Croisières Lachance, Parc des Appalaches)	Marie-Pier Boutin, gestionnaire, LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
	Dominique Lachance, Croisières Lachance
	Max-Laurent Vidal, Parc des Appalaches
Culture : 1 siège	Yannick Joncas, directeur général, Carrefour mondial de l'accordéon
CAE Montmagny-L'Islet : 1 siège	Mireille Thibault, directrice générale, CAE Montmagny-L'Islet
Sièges cooptés : 2 sièges	Patrick Morency, coordonnateur activités culturelles et touristique, Ville de Montmagny
	Daniel Racine, DGA MRC
TOTAL : 14 personnes	

COMITÉ FORêt – AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORêTS PRIVÉES DES APPALACHES (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Gladys Mercier

3 à 4 fois/année

COMITÉ DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Gabrielle Brisebois
Monsieur Daniel Racine

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Mireille Thibault
Madame Kathéry Couillard, coordonnatrice au développement touristique de la MRC

1 ou 2 fois/année

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Frédéric Jean

COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM) -Logiciel Évaluation

Madame Chantal Côté (au besoin)

CONSEIL DU SAINT-LAURENT (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Catherine Plante

ZIP SUD DE L'ESTUAIRE (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Catherine Plante

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY (CJE) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Frédérique Boulet

PARC RÉGIONAL DES APPALACHES (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Daniel Racine, membre associé

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Yan Bolduc

Monsieur Daniel Racine, employé de la MRC et représentant Forêt

COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MADA (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Sylvie Lapointe

2 à 3 rencontres en janvier et février 2026

TABLE RÉGIONALE PAGIEPS (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Madame Chantal Côté

Madame Mélanie Pouliot

TABLE GIRT (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Daniel Racine

ALLIANCE DE L'ÉNERGIE DE L'EST (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)

M. Frédéric Jean

ADOPTÉ

5.1.6 Services en inspection en bâtiment pour 2026

- CONSIDÉRANT le Service d'inspection en bâtiment et les coûts établis pour 2025 et les demandes des municipalités participantes;

2025-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BOIVIN
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le taux horaire du service soit de 58 \$ pour l'année 2026;

QUE les services soient facturés aux municipalités au prorata des heures réelles utilisées au cours de l'année 2026.

ADOPTÉ

5.1.7 Party de Noël

- CONSIDÉRANT que traditionnellement, la MRC paie le party de Noël des employés.es via une contribution de l'employeur par employé.e participant.e et que le club social des employés.es paie la différence si la facture est plus élevée;
- CONSIDÉRANT le projet de contribution du club social et que l'activité est prévue se dérouler à Montmagny (ADLS);

2025-11-27

IL EST PROPOSÉ PAR MME GABRIELLE BRISEBOIS
ET UNANIMENT RÉSOLU

QU'une contribution de 60 \$/employé.e participant.e soit accordée au club social pour l'organisation de festivités de la MRC pour un budget maximal estimé à 3 000 \$.

ADOPTÉ

5.1.8 Fermeture des bureaux durant les fêtes

2025-11-28

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL CÔTÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE les bureaux de la MRC de Montmagny soient fermés du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclusivement.

ADOPTÉ

5.1.9 Boues de fosses septiques – Années 2025 et 2026

La MRC a reçu le rapport de la Ville de Montmagny pour le traitement. Tout s'est bien déroulé et le tarif de base de 27 \$/m³ s'appliquera car il n'y a pas eu d'enjeu de sécheresse des boues. Une copie de l'entente intervenue avec la Ville de Montmagny en 2024 a été remise aux membres du Conseil.

5.2 RESSOURCES HUMAINES

5.2.1 Période probatoire

- CONSIDÉRANT que la date de fin de la période probatoire d'une ressource de la MRC arrive à échéance;

2025-11-29

IL EST PROPOSÉ PAR MME GABRIELLE BRISEBOIS
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le Conseil accepte la recommandation de la direction générale de la fin de période probatoire.

ADOPTÉ

5.3 MADA – TABLEAU DE SUIVI DE LA DÉMARCHE

Un tableau de suivi est remis aux membres du Conseil. L'objectif est de terminer les plans municipaux au 31 décembre 2025. Celui de la MRC, qui s'inspire pour une partie du positionnement des municipalités, le sera d'ici au plus tard le 28 février 2026.

5.4 FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS) – APPUI À DEUX PROJETS

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny est titulaire de la Table de développement social (TDS), qui rassemble des acteurs divers agissant sur le terrain ou encore concernés par le développement social;

- CONSIDÉRANT que la TDS a élaboré un plan d'action qui priorise la mise en œuvre d'actions en sécurité alimentaire et en itinérance;
- CONSIDÉRANT le contexte de la hausse du coût de la vie, combiné au manque de logements sociaux ou abordables;
- CONSIDÉRANT les problématiques rencontrées par des personnes vulnérables vivant des fragilités résidentielles, des difficultés socio-économiques ou en situation de rupture sociale et l'augmentation de l'itinérance visible dans certains milieux;
- CONSIDÉRANT que la TDS a mobilisé des partenaires autour de ces enjeux menant à l'élaboration de deux projets concertés qui feront l'objet d'un dépôt en novembre dans le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS);

2025-11-30

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL CÔTÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie favorablement le dépôt et la réalisation des projets *Travail de proximité en prévention de l'itinérance et stabilisation résidentielle* et *Refuge d'urgence pour les personnes en situation d'itinérance (Lumière d'hiver)*.

ADOPTÉ

5.5 FONDATION HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY – CONSULTATION PUBLIQUE

- CONSIDÉRANT que la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a transmis aux municipalités une demande de consultation concernant un projet de rénovation du département de psychiatrie de l'Hôpital de Montmagny, accompagnée d'une vidéo explicative et d'un sondage;
- CONSIDÉRANT que cette consultation vise à connaître la volonté du milieu municipal de soutenir financièrement le projet;
- CONSIDÉRANT que le projet consiste essentiellement en la rénovation de l'unité actuelle de dix (10) lits;
- CONSIDÉRANT que contrairement au projet d'IRM, le projet soumis ne prévoit aucun ajout de services, aucun développement de nouvelles capacités cliniques ni amélioration de l'offre en santé mentale au-delà de la rénovation des installations existantes;
- CONSIDÉRANT que le milieu municipal doit privilégier les investissements qui génèrent des retombées régionales structurantes et une amélioration concrète des services à la population;

2025-11-31

IL EST PROPOSÉ PAR M. CLAUDE DUMAS
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la MRC indique, dans le cadre de la consultation et du sondage de la Fondation, qu'elle n'entend pas participer financièrement au projet de rénovation du département de psychiatrie;

QUE la présente résolution soit transmise à la Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny à titre de réponse officielle à leur demande ainsi qu'aux municipalités locales pour information.

ADOPTÉ

5.6 ATELIERS IA

Un candidat doctorant de l'Université de Montréal nous a contactés en juin dernier compte tenu du positionnement de la MRC en IA et de notre volonté d'être un leader dans l'applicabilité de cette nouvelle technologie (qui est de l'informatique avancé). On trouvait important de vous souligner cet accompagnement car il faut travailler fort pour planter l'IA dans notre quotidien, mais on y gagne en productivité une fois les outils bien maîtrisés. Tel que mentionné déjà, la sécurité des données est un enjeu crucial et nous le rappelons continuellement aux employés.

Le but de la recherche de M. Jieutsa est de comprendre comment l'IA est développée, déployée et régulée dans les municipalités, et quels sont les impacts et les enjeux qui en émergent.

Toutes les données collectées seront strictement utilisées dans le cadre de sa recherche et ne seront en aucun cas employées à d'autres fins.

Cette recherche vise à faire avancer les connaissances scientifiques concernant l'utilisation responsable de l'IA par les municipalités du Québec.

M. Jieutsa nous accompagne et il est invité à toutes nos rencontres (via le Web) et nos dîners de développement collectif de l'IA.

Il souhaite également tenir un focus group avec le personnel de la MRC (et je lui ai mentionné que l'on souhaitait aussi lui suggérer d'ajouter les directeurs généraux des municipalités) dans le cadre de ses travaux de recherches. Voici, pour information, sa demande que nous avons acceptée:

« Dans cette même perspective je me demandais si vous seriez intéressé à organiser un dîner de ce type sur la gouvernance de l'IA au niveau municipal. Il s'agirait d'un atelier qui regarde vers l'avenir pour se projeter dans 25 ans et se demander comment l'IA fait partie de la gestion municipale ? Et comment construire ce futur souhaitable à partir de maintenant (quelles actions, quelles barrières, quels leviers, quelles balises...etc.) »

*Cet atelier se tiendrait vers mars et ferait partie de mes travaux de recherche. Les participants seraient les agents des municipalités de la MRC de Montmagny
Est-ce que cette idée vous intéresse?*

*Impatient d'avoir votre retour
Au plaisir*

Leandry JIEUTSA

Doctorant

Chaire UNESCO en paysage urbain, Université de Montréal
www.unesco-paysage.umontreal.ca »

5.7 PROJET DE COMMUNICATION CONCERTÉE EN C-A – PLAN CLIMAT

- CONSIDÉRANT le projet de communication concertée à l'échelle de Chaudière-Appalaches pour le développement d'outils communs de communication;

2025-11-32

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BOIVIN
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny confirme la participation de la MRC de Montmagny à ce partenariat pour la réalisation de matériel

commun afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux des changements climatiques;

QUE la somme de 5 000 \$ soit prise à même le fonds Plan Climat.

ADOPTÉ

5.8 CONTRAT POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES À L'ISLE-AUX-GRUES – ANNÉES 2026 ET 2027

- CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec Éco Entreprises Québec pour la gestion des matières recyclables;
- CONSIDÉRANT la situation particulière de l'Isle-aux-Grues par son statut d'insulaire;
- CONSIDÉRANT l'offre de service pour la gestion des matières résiduelles et recyclables de Ferme Denis Boulanger et Fils pour les années 2026 et 2027;

2025-11-33

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAX-LAURENT VIDAL
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise le contrat pour une somme totale de 22 995 \$, taxes incluses, à Ferme Denis Boulanger et Fils pour la collecte des matières recyclables à l'Isle-aux-Grues pour les années 2026 et 2027 (c'est-à-dire 11 497,50 \$, taxes incluses, pour chacune des années).

ADOPTÉ

5.9 ÉVALUATION FONCIÈRE - DOSSIER TAQ – MANDAT À UN AVOCAT

- CONSIDÉRANT l'avis du Tribunal administratif du Québec (TAQ) pour un dossier de contestation de la valeur foncière d'un immeuble sur le territoire de la Ville de Montmagny;

2025-11-34

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE LAPOINTE
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mandate la firme Tremblay Bois avocats pour représenter la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ

6.1.1 Projet déposé séance tenante le cas échéant

Aucun projet.

6.2 CULTURE ET PATRIMOINE

6.2.1 Deuxième avenant à l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches 2022-2027

Proposition d'un avenant à une entente liant 9 MRC et la Ville de Lévis de la Chaudière-Appalaches avec le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour : Soutenir et renforcer les organisations culturelles et communautaires de la région, notamment les organismes reposant uniquement sur le bénévolat.

Contribution 50/50 pour un montant total pour notre MRC de 21 000 \$.

- CONSIDÉRANT la proposition de deuxième avenant à l'entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches 2022-2027;

2025-11-35

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉRIC GERVAIS-DESPRÉS
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise le préfet, M. Frédéric Jean, à signer au nom de la MRC de Montmagny l'avenant à l'entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches liant 9 MRC et la Ville de Lévis de la Chaudière-Appalaches avec le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour : Soutenir et renforcer les organisations culturelles et communautaires de la région, notamment les organismes reposant uniquement sur le bénévolat;

QUE la MRC de Montmagny confirme sa participation financière de 10 500 \$ au projet.

ADOPTÉ

6.3 BILAN DES ÉVÉNEMENTS EN AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.3.1 Forum Territoire en santé durable

2025-11-36

IL EST PROPOSÉ À L'UNANIMITÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny offre ses félicitations aux employés et partenaires ayant participé et organisé cet exercice regroupant 3 secteurs d'activités distincts.

ADOPTÉ

6.3.1.1 PDZA

Le fait de réaliser un forum regroupant les trois sujets faisant l'objet de plan a permis de rejoindre une clientèle plus diversifiée afin de discuter des enjeux agricoles et surtout de mettre en valeur l'importance de l'agriculture sur le territoire. L'information recueillie complète celle obtenue lors des rencontres individuelles réalisées auprès des partenaires du monde agricole et sera fort utile dans l'exercice de révision du PDZA.

6.3.1.2 Plan Climat

Le Plan Climat impose une nouvelle planification à l'échelle régionale et une implication importante des municipalités dans cet exercice. La tenue du forum a permis d'informer les citoyens en général de l'importance de se préoccuper de l'impact de nos gestes et interventions sur la limitation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.

La tenue du forum a permis également de rejoindre des clientèles qui normalement ne participent pas à des ateliers et discussions au sujet des enjeux environnementaux.

6.3.1.3 Schéma d'aménagement et de développement

L'exercice de consultation et de cocréation concernant le schéma d'aménagement et de développement a permis de constater que les personnes participantes étaient intéressées par les divers enjeux proposés. À la fin de l'exercice, tous les enjeux avaient été abordés par les divers participants tant au nord qu'au sud du territoire.

6.3.2 Bilan de saison et perspective hiver en tourisme

Le bilan de saison annuel de Montmagny et les Îles a eu lieu le 21 novembre dernier. Plus de 30 intervenants du milieu touristique ont participé. Cette année, la journée visait à dresser un court bilan de la saison et des actions sur le plan du tourisme pour notre MRC, mais aussi offrir la possibilité aux intervenants de découvrir des sites et entreprises touristiques du secteur du Parc des Appalaches proposant une offre d'activités et de services hivernaux.

La formule a permis des rapprochements entre intervenants et même l'élaboration de projets de forfaitisation.

Le parcours proposé lors de la journée :

- Sentiers de l'inconnu
- LUPO
- Bistreau d'érable
- Accueil du Parc des Appalaches
- Microchalets des Appalaches
- Pourvoirie Daaquam
- Esker Nature

6.4 BASSIN INCENDIE (LAC ADÉLARD) AU CENTRE DU VILLAGE DE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

MISE EN CONTEXTE

La Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire souhaite procéder au remblayage d'un ancien bassin incendie. Celui-ci n'est plus utilisé depuis un an. Plusieurs citoyens sont inquiets pour la sécurité des jeunes du secteur, qui s'aventurent près du lac malgré la clôture autour de celui-ci.

Le lac est situé en plein cœur du village, dans la cour du camp de jour et collé sur le terrain de baseball. Le lac est connecté à un cours d'eau intermittent. Un fossé se trouve à l'est du lac. Dans le cadre d'une restauration d'un cours d'eau, il serait possible de détourner le cours d'eau temporairement dans ce fossé (en période d'étiage), le temps du remblayage, et de replacer le cours d'eau à son emplacement d'origine après les travaux. Le cours d'eau serait remis en état sur l'ensemble de cette portion par la création d'une bande riveraine d'au moins 3 mètres le long des berges du cours d'eau.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), qui a été contacté, précise que ce serait un projet de restauration d'un cours d'eau. Néanmoins, pour aller de l'avant avec la mise en place d'un tel projet, il faut commencer par réaliser une étude de caractérisation et faire faire des plans et devis d'ingénieur lors d'une phase 1 pour une potentielle phase 2. En effet, pour aller vers une phase 2 (suppression de l'étang), il faudra faire une demande d'autorisation ministérielle au MELCCFP ainsi que d'autres demandes (MPO, secteur Faune du MELCCFP, inspecteur municipal, etc.).

- CONSIDÉRANT que le bassin incendie situé au cœur du village de Notre-Dame-du-Rosaire n'est plus en activité depuis plus d'un an;
- CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens sont inquiets pour la sécurité des jeunes du secteur, qui s'aventurent près du lac malgré la clôture autour de celui-ci et que le lac est situé en plein cœur du village, dans la cour du camp de jour et collé sur le terrain de baseball;

- CONSIDÉRANT que le projet vise la potentielle suppression du bassin incendie afin d'assurer la sécurité des riverains et de restaurer un cours d'eau;
- CONSIDÉRANT que les projets restauration des milieux aquatiques sont soutenus par le Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques;
- CONSIDÉRANT que les demandes de subvention ne peuvent être déposées que par une MRC, une municipalité ou un OBNL;
- CONSIDÉRANT que la réalisation du projet « Restauration et réhabilitation d'un cours d'eau de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, phase 1 » sera conditionnelle à la participation de l'ensemble des partenaires, mais également à la validation des aides financières demandées aux différents programmes de financement;

EN CONSÉQUENCE,

2025-11-37

IL EST PROPOSÉ PAR MME MARYSE BERNARD
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la réalisation du projet de Restauration et réhabilitation d'un cours d'eau de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, phase 1 (Lac Adélard au centre du village de Notre-Dame-du-Rosaire).

ADOPTÉ

6.5 PROJET - NOYAUX VILLAGEOIS

Les membres de l'équipe de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire ont procédé, avant la rencontre du Conseil de la MRC, à un exercice de sélection d'une première municipalité pilote pour le projet Repensons nos noyaux villageois.

Le choix des noyaux à revitaliser a été élaboré en fonction de 4 critères :

- Un exercice de planification amorcé qui démontre l'intérêt de la communauté à réaliser un projet dans son noyau villageois ou urbain;
- La disponibilité de ressources dans la communauté à participer à l'exercice de revitalisation du noyau villageois (conseil, DG, employés, CCU, etc.);
- La présence de bâtiments, de terrains propices à une réflexion de revalorisation;
- La collaboration entre intervenants et organismes au sein de la communauté.
- CONSIDÉRANT la proposition de l'équipe d'aménagement et de mise en valeur du territoire pour le choix des trois municipalités à retenir pour faire un exercice de revitalisation des noyaux villageois;

2025-11-38

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL MERCIER
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE le premier exercice de revitalisation des noyaux villageois soit réalisé au sein de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et que, par la suite, les deux autres municipalités qui feront l'objet d'une telle

démarche, une après l'autre, soient Montmagny et Saint-Fabien-de-Panet.

ADOPTÉ

6.6 PROJETS RÉGIONAUX

6.6.1 Entente de regroupement pour services animaliers « Projet FRR volet coopération intermunicipale »

À titre de porteur du projet de demande d'aide financière pour la mise en place de services animaliers offerts à la population des municipalités de la MRC de L'Islet, de la MRC de Montmagny et de la MRC de Bellechasse dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, la Ville de Montmagny demande aux municipalités intéressées par le projet de lui faire parvenir la résolution remise aux membres du Conseil avant le 4 décembre prochain.

Il s'agit d'une demande de l'analyste du MAMH qui demande aux municipalités participantes d'adopter ladite résolution.

Une copie du *Guide du demandeur* du programme dans le cadre duquel la demande a été déposée est également remise aux membres du Conseil.

Rappel :

Montage financier pour l'étude de mise en commun :

- MAMH : 5 000 \$ (subvention au FRR)
- Ville de Montmagny : 1 000 \$ (apport minimum en tant que demandeur de l'aide financière)
- SPA de Lévis : 5 000 \$ (en temps ressources en services, sans contribution monétaire)
- Ville de Montmagny et municipalités participantes : 14 000 \$ (en temps ressources en services, sans contribution monétaire)

La résolution municipale doit être acheminée à la Ville de Montmagny, au plus tard le 4 décembre prochain pour conserver l'éligibilité de la demande au FRR.

6.6.2 Autres projets

Le cas échéant, l'information sera remise séance tenante.

7. CORRESPONDANCE

7.1 RAPPEL - Avis de mise en candidature au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Un rappel est fait à l'effet que la période de mise en candidature au C.A. de la FQM se termine le 9 décembre prochain.

Mme Chantal Côté, maire de Cap St-Ignace, entend déposer sa candidature.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE NOVEMBRE 2025

2025-11-39

**IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL MERCIER
ET UNANIMENT RÉSOLU**

QUE la liste des comptes à payer au 21 novembre 2025 soit autorisée et que les paiements soient entérinés.

ADOPTÉ

MRC MONTMAGNY

20 novembre 2025

Liste des paiements émis (du 2025-11-01 au 2025-11-21)

Détailée par N° chèques

Poste Banque: 54-112-10-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Description	Montant
202501607 (I)			2025-11-04	388 HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT ÉD. BÉL. OCTOBRE	5 517,58 \$
202501608 (I)			2025-11-04	388 HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT SQ OCTOBRE 20	2 010,88 \$
202501609 (I)			2025-11-04	549 SSQ - GROUPE FINANCIER / ASSURANCES COLLECTIVES NO	18 648,36 \$	
202501610 (I)			2025-11-06	27 COMM. ADM. DE RÉGIME DE REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	640,27 \$	
202501611 (I)			2025-11-06	17 REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	1 249,51 \$
202501612 (I)			2025-11-06	19 DESJARDINS SECURITE FINA REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	777,56 \$	
202501613 (I)			2025-11-06	17 REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	9 872,90 \$
202501614 (I)			2025-11-06	18 MINISTRE DU REVENU DU Q.	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	31 665,26 \$
202501615 (I)			2025-11-06	1428 INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	3 711,16 \$
202501616 (I)			2025-11-06	1026 COGEO CÂBLE QUÉBEC S.	MOIS COURANT NOVEMBRE 202	100,84 \$
202501618 (I)			2025-11-07	29 JOURNAL L'OE BLANCHE	CONSEILS DE SPÉCIALISTES	409,89 \$
202501619 (I)			2025-11-07	82 MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN LOYER ST-FABIEN - NOVEMBRE		200,00 \$
202501620 (I)			2025-11-07	87 MUNICIPALITÉ DE CAP-ST-IG REMB. INS. BILAN TOURISME		28,91 \$
202501622 (I)			2025-11-07	148 IMPRESSION RIVE-SUD	AFFICHES SOIRÉE LATINO	136,62 \$
202501623 (I)			2025-11-07	163 LES ARTS DE LA SCENE DE	EVENEMENT CINÉMA 02-11-2025	59,79 \$
202501624 (I)			2025-11-07	268 TRANSPORT COLLECTIF MR	TRANSPORT ST-ADRIEN	1 075,00 \$
202501625 (I)			2025-11-07	321 MAGASIN COOP IGA DE MON CAFE ET LAIT BUREAU		45,47 \$
202501626 (I)			2025-11-07	555 RENÉ SAMSON INC.	AMPOULES ED. BÉL	68,65 \$
202501627 (I)			2025-11-07	834 LES CONCASSES DU CAP IN	TONNAGE OCTOBRE 2025	50 348,22 \$
202501628 (I)			2025-11-07	888 MDM PUBLICITÉ	MANTEAUX EMPLOIÉS	4 934,43 \$
202501629 (I)			2025-11-07	1093 MAHEU & MAHEU	GESTION PARASITAIRE OCT-NO	140,34 \$
202501630 (I)			2025-11-07	1578 SIMARD, JULIEN	CORRECTIONS ET CONCEPTION	163,96 \$
202501632 (I)			2025-11-07	1832 FOM EVALUATION FONCIÈRE GESTION DU RÔLE		11 428,91 \$
202501633 (I)			2025-11-07	1968 TERMINIX CANADA	CONTRAT SERVICE PIGEONS 20	489,26 \$
202501634 (I)			2025-11-07	2129 BUROPRO CITATION INC.	BLOC NOTE CONFÉRENCE	64,68 \$
202501635 (I)			2025-11-07	2143 GÉOCENTRALIS	MODULE ZONAGE + ACCÈS API	5 888,72 \$
202501636 (I)			2025-11-07	2492 SOLUTIONS NOTARIUS INC.	SIGNATURE NUMÉRIQUE N. LAB	14,28 \$
202501638 (I)			2025-11-07	2723 PRODUITS NOVACO	CIRE À PLANCHER ED. BÉL	298,94 \$
202501639 (I)			2025-11-07	2834 GAËTAN FOURNIER	INSPECTION SITE CASTORS	162,57 \$
202501640 (I)			2025-11-07	3054 LE BEAM	JOURNÉE 29-10-2020	10 232,78 \$
202501641 (I)			2025-11-07	3055 TRANSPORT TILLY INC.	TRANSPORT ATELIER 2	390,92 \$
202501647 (I)			2025-11-06	1261 CLICHE, RÉJEAN	DÉPLACEMENTS AU 1ER NOVEM	183,44 \$
202501648 (I)			2025-11-06	1264 LEULLIER, MARTINE	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	489,41 \$
202501649 (I)			2025-11-06	1312 GAUTHIER, CHARLES	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	115,47 \$
202501650 (I)			2025-11-06	1313 BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS AU 25 OCTOBR	164,64 \$
202501651 (I)			2025-11-06	1379 DENONCOURT, AMÉLIE	DÉPLACEMENTS AU 25 OCTOBR	185,92 \$
202501652 (I)			2025-11-06	1410 LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	292,00 \$
202501653 (I)			2025-11-06	1923 BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	371,12 \$
202501654 (I)			2025-11-06	2174 LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	385,88 \$
202501655 (I)			2025-11-06	2771 BUENO-HERRERA, MARIA	AN DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	95,76 \$
202501656 (I)			2025-11-06	2825 SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	182,05 \$
202501657 (I)			2025-11-06	2979 ROZEFORT, FRANTZ	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	117,67 \$

Usager: cpmrc15

Page 1 sur 3

MRC MONTMAGNY

20 novembre 2025

Liste des paiements émis (du 2025-11-01 au 2025-11-21)

Détailée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Description	Montant
202501658 (I)			2025-11-08	2994 MARTINE LÉTOURNEAU	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	37,00 \$
202501659 (I)			2025-11-08	3006 BOUTIN, KATERI	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	224,72 \$
202501660 (I)			2025-11-08	3007 SOUCY, ANICK	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	46,03 \$
202501661 (I)			2025-11-08	3020 ALEXANDRA PARÉ	DÉPLACEMENTS AU 2025-11-01	147,32 \$
202501665 (I)			2025-11-04	111 TELUS Mobilité	MOIS COURANT TOURISME (24	88,09 \$
202501666 (I)			2025-11-04	480 VISA	VISA D. RACINE AU 31 OCTOBRE	381,59 \$
202501667 (I)			2025-11-04	480 VISA	VISA N. LABRECQUE AU 31 OCT	9 017,66 \$
202501668 (I)			2025-11-05	111 TELUS Mobilité	CELLULAIRE MRC OCTOBRE 202	917,76 \$
202501669 (I)			2025-11-13	536 MUNICIPALITÉ DE BERTHIER 1ER VERS. PSMMPI PATRIMOIN		109 195,00 \$
202501670 (I)			2025-11-13	89 MUN. ST-FRANCOIS-DE-LA-RÉ DERNIER VERS. FRR3 BASEBAL		40 000,00 \$
202501671 (I)			2025-11-13	148 IMPRESSION RIVE-SUD	250 CARTES DE NOËL	358,72 \$
202501672 (I)			2025-11-13	172 HOTEL L'OISELIERE	HÉBERGEMENT E. GERVAIS-DES	177,31 \$
202501673 (I)			2025-11-13	198 MONTMAGNY AIR SERVICE I	DÉPLACEMENT K. COUILLARD	41,68 \$
202501674 (I)			2025-11-13	321 MAGASIN COOP IGA DE MON LAIT ET CAFÉ BUREAU		55,06 \$
202501675 (I)			2025-11-13	457 GAGNÉ, VALÉRIE	PRIME D'ASSURANCE AUTO OCT	151,51 \$
202501676 (I)			2025-11-13	602 QUÉBEC LINÉGE SERVICE DU TAPIS ED. BÉL.		113,88 \$
202501677 (I)			2025-11-13	986 SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	LOCATION LOYER GARAGE	1 464,36 \$
202501678 (I)			2025-11-13	1022 DIONNE, JEAN	INSTALLATION TUNNEL ED. BÉL.	1 270,67 \$
202501679 (I)			2025-11-13	1379 DENONCOURT, AMÉLIE	REMBOURSEMENT MANTEAU MR	40,00 \$
202501680 (I)			2025-11-13	1665 MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	64,75 \$
202501681 (I)			2025-11-13	2106 SIMETECH ENVIRONNEMENT VIDANGES FOSSES STE-APOLLI		47 497,17 \$
202501682 (I)			2025-11-13	2846 EL HAYEK, TANIOS	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	338,73 \$
202501683 (I)			2025-11-13	2865 TORRES, ISABEL	REMBOURSEMENT MANTEAU MR	40,00 \$
202501684 (I)			2025-11-13	2857 CÉLINE HÉLOÏSE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	197,19 \$
202501685 (I)			2025-11-13	2983 FERME DENIS BOULANGER	COLLECTE DE RECYCLAGE IAG	910,20 \$
202501686 (I)			2025-11-13	3056 LE BONHEUR MP INC.	TRAITEUR ATELIERS NOYAUX VI	758,84 \$
202501687 (I)			2025-11-13	3057 DPME	CONFÉRENCE TARIFS DOUANIE	172,46 \$
202501689 (I)			2025-11-14	1665 MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	55,50 \$
202501690 (I)			2025-11-19	163 LES ARTS DE LA SCENE DE	SOIREE DANSAUTE 06-11-2025	3 082,47 \$
202501691 (I)			2025-11-19	606 QUÉBEC LINÉGE SERVICE DU TAPIS SQ		308,72 \$
202501693 (I)			2025-11-19	1536 FOM SERVICES. COOP D. S. HONORAIRES A LA CARTE		2 552,85 \$
202501694 (I)			2025-11-19	1692 SALON DE QUILLES L'OE BL ACTIVITÉ QUILLES CLUB SOCIAL		248,00 \$
202501695 (I)			2025-11-19	2106 SIMETECH ENVIRONNEMENT VIDANGES FOSSES ST-PAUL		32 545,26 \$
202501696 (I)			2025-11-19	2129 BUROPRO CITATION INC.	MAINTENANCE IMPRIMANTE A P	812,52 \$
202501697 (I)			2025-11-19	2132 REPARATECH MONTMAGNY ECOUTEURS PROJET BIBLIOS F		2 329,90 \$
202501698 (I)			2025-11-19	2499 VIVRE EN VILLE	2E VERSEMENT ACCOMPAGNEM	30 000,00 \$
202501699 (I)			2025-11-19	2660 SANI ETCHEMIN INC	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE	597,87 \$
202501700 (I)			2025-11-19	2995 VIRGINIE GUIBERT	HONORAIRE PLAN STRAT. DERNI	5 378,14 \$
202501701 (I)			2025-11-19	3059 NICOLAS PAQUIN	4 ANIMATIONS ÉCOLE BEAUBIEN	822,33 \$
202501703 (I)			2025-11-19	16 TELUS QUÉBEC	MOIS COURANT SQ	68,38 \$
202501704 (I)			2025-11-20	634 LES CONCASSES DU CAP IN TRANSPORT- LOCATION CONTE		5 282,05 \$
202501705 (I)			2025-11-20	457 GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS AU 8 NOVEMBR	222,32 \$
202501706 (I)			2025-11-20	1299 PLANTE CATHERINE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AM	125,68 \$

Usager: comrc15

Page 2 sur 3

MRC MONTMAGNY						20 novembre 2025
Liste des paiements émis (du 2025-11-01 au 2025-11-21)						Détallée par N° chèques
N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourm. Nom	Description	Montant
202501707 (I)		2025-11-20	1312	GAUTHIER, CHARLES	ALL. CELL NOVEMBRE 2025	15,00 \$
202501708 (I)		2025-11-20	1313	BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS AU 8 NOVEMBR	119,28 \$
202501709 (I)		2025-11-20	1379	DENONCOURT, AMÉLIE	DÉPLACEMENTS AU 15 NOVEMB	62,72 \$
202501710 (I)		2025-11-20	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	255,82 \$
202501711 (I)		2025-11-20	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS AU 15 NOVEMB	115,80 \$
202501712 (I)		2025-11-20	1963	MAROIS, FRANCIS	DÉPLACEMENTS AU 15 NOVEMB	14,70 \$
202501713 (I)		2025-11-20	2039	SAVARD, YANNICK	DÉPLACEMENTS AU 8 NOVEMBR	151,20 \$
202501714 (I)		2025-11-20	2174	LAGACE, MARLENE	DÉPLACEMENTS AU 8 NOVEMBR	135,02 \$
202501715 (I)		2025-11-20	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS AU 15 NOVEMB	59,24 \$
202501716 (I)		2025-11-20	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	132,39 \$
202501717 (I)		2025-11-20	2848	EL HAYEK, TANIOS	DÉPLACEMENTS DU 2 AU 15 NOV	414,62 \$
202501718 (I)		2025-11-20	2979	ROZEFORT, FRANTZ	DÉPLACEMENTS AU 18 NOVEMB	140,56 \$
202501719 (I)		2025-11-20	3006	BOUTIN, KATERI	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	147,76 \$
202501720 (I)		2025-11-20	3061	HELL, ATTARA	DÉPLACEMENTS DU 8 AU 15 NOV	133,06 \$
202501606 (I)	11330	2025-11-04	3044	SUBV. SHQ-Schl RÉNO RÉGION		4 000,00 \$
202501617 (I)	11331	2025-11-07	20	A LA RIVE INC	DÉJEUNER JOURNÉE IMMOB.	205,23 \$
202501621 (I)	11332	2025-11-07	104	LIBRAIRIE LIVRES EN TETE I	4 LIVRES ATELIER N. PAQUIN	104,79 \$
202501631 (I)	11333	2025-11-07	1605	ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-	SUBV. FRR3 2E VERS. GOLF À C	10 000,00 \$
202501637 (I)	11334	2025-11-07	2630	FERME À LA POINTE D'ARGIL	ENTRETIEN PLATE-BANDE ED. B	238,00 \$
202501688 (I)	11335	2025-11-13	3058	CARAVANE CAFÉ S.E.N.C	TRATEUR 2E ATELIER	344,93 \$
202501692 (I)	11336	2025-11-19	1402	FRANCOTYP-POSTALIA CAN	LOCATION COMPTEUR	258,69 \$
202501702 (I)	11337	2025-11-19	3080	MUNICIPALITÉ DE SAINT-AG	LOCATION SALLE 3E ATELIER	646,17 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-112-10-000						479 195,49 \$
Total des paiements émis						479 195,49 \$
Total des paiements émis par type de paiement						
Total des chèques						100 465,61 \$
Total des dépôts direct						378 729,88 \$
						479 195,49 \$

Usager: cpmrc15

Page 3 sur 3

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 479 195,49 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale et greffière-trésorière

8.2 AFFECTATION À L'EXERCICE 2025

2025-11-40

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAX-LAURENT VIDAL
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE l'affectation à l'exercice 2025 soit acceptée comme proposée, soit :

Appropriation Surplus Inspection intermunicipale	59-131-62-000	12 052 \$
Surplus CLD	59-159-65-000	15 192 \$
Surplus Communication	59-131-66-000	25 000 \$
		52 244 \$

ADOPTÉ

9. ÉLECTIONS À LA PRÉFECTURE

Les candidatures ont été reçues jusqu'au lundi 24 novembre 2025 à 16 h 30 (réf. Documents séance du 11 novembre 2025).

9.1 POSTE DE PRÉFET.ÈTE

9.1.1 Dépôt des candidature.s reçue.s

Une seule candidature a été reçue au poste de préfet, soit la candidature de M. Frédéric Jean, maire de St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

9.1.2 Élection

2025-11-41

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BOIVIN
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE M. Frédéric Jean soit nommé préfet de la MRC de Montmagny pour un mandat de deux années.

ADOPTÉ

9.2 POSTE DE PRÉFET.ÈTE SUPPLÉANT.E

9.2.1 Dépôt des candidature.s reçue.s

Une seule candidature a été reçue au poste de préfet suppléant, soit la candidature de M. Bruno Gagné, maire de Sainte-Apolline-de-Patton.

9.2.2 Élection

2025-11-42

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL CÔTÉ
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE M. Bruno Gagné soit nommé préfet suppléant de la MRC de Montmagny pour un mandat de deux années.

ADOPTÉ

10. SIGNATAIRES DES COMPTES BANCAIRES

Aucun changement de signataires n'est requis.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. VARIA OUVERT

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-11-43

IL EST PROPOSÉ PAR M. CLAUDE DUMAS
ET UNANIMENT RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 19 h 33.

ADOPTÉ

Frédéric Jean, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén.
et greffière-trésorière

ANNEXES RELATIVES AU POINT 5.1.2 – AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 2026-124

Article 9 - Évaluation foncière - Annexe 1

Données de répartition 2026

MUNICIPALITÉS	CODE	RICHESSA FONCIÈRE UNIFORMISÉE 2026	CRITERE NO 1			CRITERE NO 2			CRITERE NO 3			QUOTE-PART 2026			CODE ÉCART QUOTE-PART	
			% RFU total	RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE 2026	% RFU total	Total 1	# de fiches	% de fiches	Total 2	certificats émis	% certif.	Total 3	TOTAL 1+2+3	QUOTE-PART 2003 ÉVALUATION RÉELLE	QUOTE-PART 2003 ÉVALUATION IMPOSÉE	
SAINTE-JUST	18005	2,0%	60 052 922	2,0%	2 448 \$	17,9	4 576	5,6%	5 426 \$	17,9	3,5%	4 562 \$	31 212 \$	18 653 \$	15 224 \$	3399
AC FRONT ENR	18011	1,0%	22 965 071	1,0%	1 025 \$	367	3 756	5,2%	2 541 \$	67	1,4%	1 025 \$	12 074 \$	6 468 \$	5 424 \$	117
AC MONTAGNE	18012	1,0%	1 561 2 631	1,0%	4 000 \$	4 000	1 000	100%	4 000 \$	347	11,0%	4 000 \$	1 321 \$	6 021 \$	1 983 \$	4 100
SAINTE-LUCIE	18025	1,4%	68 510 295	1,2%	1 494 \$	443	2 582	5,6%	3 077 \$	109	7,35%	2 817 \$	16 315 \$	7 929 \$	6 897 \$	1427
SAINTE-POLLINE	18025	2,8%	112 500 181	2,8%	3 448 \$	918	5 392	6,0%	6 367 \$	222	4,78%	5 738 \$	34 711 \$	19 158 \$	15 996 \$	3400
SAINTE-PAUL	18033	4,6%	162 148 405	4,6%	5 600 \$	1054	6,09%	7 310 \$	209	4,30%	5 170 \$	42 274 \$	34 233 \$	18 855 \$	4577	
SAINTE-EUTHÈME	18035	1,4%	56 500 923	1,4%	1 725 \$	576	3 296	5,63%	3 963 \$	267	6,75%	6 901 \$	21 284 \$	7 134 \$	1572	
ND-DOMINIQUE	18040	2,8%	103 572 800	2,8%	1 185 \$	820	1 588	100%	4 300 \$	103	1,25%	2 962 \$	23 187 \$	13 692 \$	10 702 \$	2385
LA SAINT-ANNE	18041	1,0%	45 520 558	1,0%	1 000 \$	1 000	1 000	100%	1 000 \$	450	0,33%	1 000 \$	12 110 \$	5 925 \$	5 756 \$	1058
LA SAINT-ANNE	18050	4,1%	1 658 330 211	4,1%	61 553 \$	5471	31 089	37 945 \$	1 558	43,83%	48 923 \$	265 304 \$	145 000 \$	0	14000	
SAINTE-PIERRE	18055	2,0%	247 554 651	6,2%	7 655 \$	901	5,29%	6 240 \$	168	3,57%	4 291 \$	41 974 \$	23 974 \$	19562 \$	4312	
SAINT-FRANCOIS	18060	3,0%	374 840 002	6,8%	8 588 \$	1020	5 894	7 074 \$	115	2,47%	2 973 \$	56 183 \$	37 598 \$	30 932 \$	6618	
BERT-JER-SUR-MER	18065	3,0%	391 618 164	9,96%	11 939 \$	1163	6 656	7 597 \$	261	5,52%	6 746 \$	61 266 \$	34 653 \$	26312 \$	6241	
ILE-AUX-OR LES	18072	1,8%	7 477 000	1,82%	2 183 \$	201	1 636	2 018 \$	63	1,14%	1 370 \$	14 314 \$	8 745 \$	7164	1919	
TOTAL		1	3 833 434 725	100,0%	120 118 \$	17315	100,0%	120 118 \$	4847	100,0%	120 118 \$	801 485 \$	441 142 \$	342 658 \$	0	

120118 120118 120118

Ajustement effectif. Si Ajustement effectif. Duplex
 En 2006, Vite +2000\$ Année 2003 Solde à répartir :
 -441 142 \$ 360 353 \$

http://monconseilnancy-my.sharepoint.com/:p/personal/lafabrique_nancy.com/Documents/Bureau/NANCY TRANSFERT/BUDGET 2026/Session du 11112026QUOTEPARTS 2026 - Présentation 11112026.xlsx

Page 1

Article 14 – Autres dispositions - Annexe A

QUOTES-PARTS 2026

MUNICIPALITÉS	CODE	TITRES	PROPRIÉTÉ	STRUCTURE	LÉGALITE	TITRES	RICHESSA FONCIÈRE UNIFORMISÉE 2026	BUDGET	QUOTES-PARTS 2026		ÉCART	QUOTES-PARTS 2026	QUOTES-PARTS 2024	
									2026	2025-2026				
SAINT-JOSEPH	18077	6 275	2 521	1 578,000 \$	1 578,000 \$	1 025	1 527	1 527	1 527	1 245	109 385	116 005	116 221	
LA SAINT-ETIENNE	18091	6 275	1 440	1 294	1 294	1 018	1 018	1 018	1 018	872	6 472	6 312	54 694	
LA SAINT-ETIENNE	18092	6 275	1 440	1 294	1 294	1 018	1 018	1 018	1 018	872	6 472	6 312	54 694	
SAINT-PIERRE	18122	6 275	1 302	1 295	1 295	2 045	2 500	2 500	2 500	2 500	200	109 385	116 005	116 221
SAINT-PIERRE	18125	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18126	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18127	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18128	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18129	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18130	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18131	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18132	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18133	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18134	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18135	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18136	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18137	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18138	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18139	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18140	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18141	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18142	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18143	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18144	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18145	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18146	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18147	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18148	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18149	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18150	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18151	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18152	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18153	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	758	88 011	78 218
SAINT-PIERRE	18154	6 275	1 302	1 295	1 295	822	885	885	885	885	15 315	7		